

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE BUGEAT

Membres	13
Présents	10
Représentés	02
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre,
 Le Conseil Municipal de la commune de BUGEAT dûment
 convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente, sous la
 présidence de monsieur le maire : Jean-Yves URBAIN
 Date de la convocation du conseil municipal : 03 décembre 2025
PRESENTS : URBAIN Jean-Yves, ROUCHEREAU Patrice,
 LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, COURTEIX Michel,
 ITURRIA Bernard, BARNABAS Sébastien, FONTAINE
 Virginie, LAIR Jean-Philippe, MAURANGES Jean-Jacques.
REPRESENTES : LAVAL Patrick a donné pouvoir à COURTEIX
 Michel, PEREIRA DA COSTA Martine,
ABSENT : Aucun
EXCUSES : GIOUX Sylvain,
SECRETAIRE DE SEANCE : ROUCHEREAU Patrice

DELIBERATION N° 2025-52 EN DATE DU 10 DECEMBRE 2025 PORTANT SUR : TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'augmenter les
 tarifs d'eau et d'assainissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide pour une échéance au 1^{er} janvier 2027
 des tarifs suivants :

Location compteur	15.90
Forfait branchement réseau eau	28.00
Consommation eau m3	3.10
Forfait branchement réseau assainissement	60.00
Consommation assainissement m3	1.80
Forfait fixe de consommation	12 m3

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 16.12.2025

ID : 019-211903307-20251216-202552-DE

- Donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer toutes les démarches pour mener à bien cette opération.

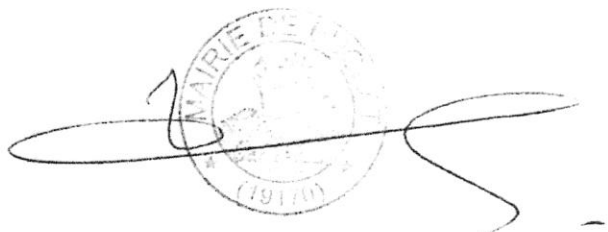
Fait à BUGEAT, le 10 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Yves URBAIN

Le Secrétaire,

Patrice ROUCHEREAU



Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de LIMOGES- 2 Cours Bugeaud-CS 40410- 87000 LIMOGES CEDEX ou par l'application Télérecours citoyens accessible depuis le site: www.telerecours.fr.